

Annonces Légales

Arrêté n° R03-2024-12-30-00001

établissant la liste des journaux et services de presse en ligne habilités
à publier des annonces judiciaires et légales en Guyane au titre de l'année 2025

CONSTITUTION

EGA06111

Par acte sous seing privé du 03/04/2025 à ROURA (973), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : THAL PRESTIGE
SIEGE SOCIAL : 2285, route de l'Est 97311 ROURA

OBJET PRINCIPAL : Assistance multi-services aux entreprises et aux particuliers. Création et entretien des jardins et des espaces verts aux entreprises et aux particuliers. Tous travaux de bricolage, de réparation, d'entretien, de remise en état de biens aux entreprises et aux particuliers. La formation, le conseil et toutes prestations de services et d'ingénierie informatique. La réalisation de tous types de travaux d'entretien et de nettoyage, intérieur et/ou extérieur, portant sur des bâtiments de toute nature, et en particulier le nettoyage courant non spécialisé de tous types de bâtiments tels que les magasins, les maisons ou les appartements, les autres locaux à usage commercial ou professionnel, les immeubles à appartements, les usines, les bâtiments publics et les bureaux. Toute exploitation de brevet, licence ou marque déposés par la société. La coordination de travaux et plus généralement la maîtrise d'oeuvre. L'organisation de foires et de salons. Toutes activités liées à l'ingénierie du son. Toutes activités de groupage, import et export, location de véhicules et matériels, prestations de services, vente de tous produits.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 500€

PRESIDENT : La société THAL INVEST dont le siège est situé 2285 route de l'Est 97311 ROURA

IMMATRICULATION : au RCS de Cayenne

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéfices et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Les actions détenues par l'associé unique sont également librement cessibles. Toutes les autres cessions ou transmissions à quelque titre que ce soit de tout ou partie des actions détenues par un associé à un tiers à la société y compris aux conjoints, aux ascendants ou aux descendants du cédant est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

EGA06103

Par acte SSP du 31/03/2025 à CAYENNE (97300), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION: L&L inc
SIEGE SOCIAL : KELEX - 258, avenue Justin Catayée - Route de la Madeleine 97300 CAYENNE

OBJET PRINCIPAL: Toutes activités de vente de tous produits régionaux, plus généralement de produits d'épicerie fine. Toutes activités de vente de vins et spiritueux, d'importation, d'exportation, de négoce, de présentation et de promotion ou de dégustation dans le cadre de marchés, de salons, d'exposition, de comices ou de journées, de commercialisation, de tous produits manufacturés, industriels ou artisanaux issus de la culture du raisin.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1000€

PRESIDENT : La société GINKO B,

ayant son siège social 258, avenue Justin Catayée - route de la Madeleine à CAYENNE (97300).

DIRECTRICE GENERALE : M. Luke SILVESTRE, demeurant 109, rue de la Biellaz à LES BELLESVILLES (73440).

IMMATRICULATION : au RCS de CAYENNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéfices et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Les actions détenues par l'associé unique sont librement cessibles. Toutes les autres cessions ou transmissions à quelque titre que ce soit de tout ou partie des actions détenues par un associé à un tiers à la société y compris aux conjoints, aux ascendants ou aux descendants du cédant est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée des associés.

EGA06104

Par acte sous seing privé du 31/03/2025 à MATOURY (97351), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: MARCHAI GX

FORME: Société civile immobilière

CAPITAL: 1000€

APPORTS EN NUMÉRIAIRES: 1000€

SIEGE SOCIAL: 1 lotissement Gibelin 1

97351 MATOURY

OBJET PRINCIPAL: L'acquisition, la détermination, la construction, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion, via notamment l'investissement en outremer, par tous moyens, directs ou indirects, bail, location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question, la vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RCS

GERANCE: M. Xavier MARCHAI et Mme Gaëlle DOMPUT épouse MARCHAI, demeurant ensemble 1 lotissement Gibelin 1 97351 MATOURY

AGREMENT EN CAS DE CESSIION : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions prévues par les statuts, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. Toutefois, les cessions entre associés interviennent librement. L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de CAYENNE.

DISSOLUTION

EGA06105

ESPACE AMAZONIE - TAKARI TOUR

SARL au capital de 22.455 euros

Siège social : 2, rue Lalouette

97300 CAYENNE

309 232 965 RCS CAYENNE

L'associée unique, par décisions du 24/02/2025 a décidé la dissolution sans li-

quidation de la société ESPACE AMAZONIE - TAKARI TOUR, par la transmission universelle de son patrimoine à la société AGENCE TOURISTIQUE SAINTE CLAIRE, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers pourront former opposition, pendant un délai de 30 jours à compter de la parution au BODACC au Tribunal de Commerce de Cayenne.

TRIBUNAUX

EGA06114

Affaire SCCV LES 90 DE BADUEL
RG 25/00288 - N° Portalis DB3Y-W-B7J-DM5J

Date : 04/04/2025 Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

RCS : Non Inscrit
NOM : Société SCCV LES 90 DE BADUEL

Forme : SCI
Activité : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION VENTE

Adresse : 4 Cité Quintius - chez IPPOBAT - 97300 CAYENNE

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements provisoire le 02/05/2024, désignant mandataire judiciaire Maître Laura BES, ayant étude, 24 rue du Lieutenant Goinet 97300 CAYENNE, désignant administrateur judiciaire Maître Lesly MIROITE, ayant étude 44 rue Schoelcher 97300 CAYENNE. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC.

Le Greffier

EGA06113

Affaire SCCV DE SUZINI
RG 25/00148 - N° Portalis DB3Y-W-B7J-DMK6

Date : 04/04/2025 Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

RCS : 491 357 976
NOM : SCCV DE SUZINI

Forme : SOCIETE
Activité : SUPPORTS JURIDIQUE DE PROGRAMMES DE VENTES

Adresse : ACEPT GUYANE - LOCAL C44 - BATIMENT H - MONT LUCAS 1 - 97300 CAYENNE

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11/04/2024, désignant liquidateur Me Laura BES, ayant étude, 24 rue du Lieutenant Goinet 97300 CAYENNE. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC.

Le Greffier

EGA06112

Affaire : Société SCI DON BEBERTO II
RG 23/01735 - N° Portalis DB3Y-W-B7H-DEQ6

Date : 04/04/2025 Jugement arrêtant un plan de redressement

RCS : 527 780 522
NOM : SCI DON BEBERTO II

Forme : SCI
Activité : LOCATION IMMOBILIERE

Adresse : 1 Avenue Auguste Charley - Route de Montabo 97300 CAYENNE

Complément de jugement : Jugement arrêtant un plan de redressement pour une durée de 10ANS, désignant commissaire à l'exécution du plan Maître Leslie MIROITE, ayant étude 44 rue Victor Schoelcher 97300 CAYENNE.

Le Greffier

Une annonce légale

à publier

en Guyane ?

Saisissez-la en ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

www.lapostille.fr